

Correspondance avec le secteur privé (R.O.M.E)

- catégorie professionnelle (CP)
- domaine professionnel (DOM)
- emploi/métier (E/M)

**EMPLOI/METIER**

<b>Autres appellations</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Inspecteur hygiène et sécurité</li> </ul>
<b>Facteurs d'évolution</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Evolution réglementaire et jurisprudentielle du cadre européen et national en matière de santé et de sécurité au travail</li> <li>• Evolution des règles de l'art et du cadre normatif en santé et sécurité au travail</li> <li>• Evolution possible de la réglementation relative à la fonction d'ACFI</li> <li>• Evolution organisationnelle possible liée à la création de services santé et sécurité au travail</li> <li>• Meilleure identification et connaissance des maladies et accidents professionnels</li> <li>• Pénalisation et médiatisation des accidents et maladies professionnels</li> </ul>
<b>Définition</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Contribue à la mise en oeuvre par l'autorité territoriale de la politique d'hygiène et de sécurité au travail. Vérifie les conditions d'application des règles d'hygiène et de sécurité au travail. Propose à l'autorité territoriale les mesures nécessaires et, au besoin immédiates, pour remédier à des situations de risque constaté ou pour améliorer la prévention des risques professionnels, l'hygiène et la sécurité au travail</li> </ul>
<b>Situation fonctionnelle</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Centre de gestion, commune, département, région, structure intercommunale, établissement public</li> <li>• Rattaché à la direction générale des services, à la direction des ressources humaines ou à une direction fonctionnelle</li> </ul>
<b>Conditions d'exercice</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Fonction attribuée à un agent par arrêté de l'autorité territoriale</li> <li>• Fonction préalablement assujettie à des conditions réglementaires de formation</li> <li>• Fonction attribuée après avis du comité d'hygiène et de sécurité ou à défaut du comité technique paritaire</li> <li>• Fonction pouvant s'exercer par un agent d'un centre de gestion après convention passée avec la collectivité</li> <li>• Selon les lieux d'inspection, fonction assujettie à des habilitations particulières (électrique, travail en hauteur...)</li> <li>• Interventions en milieux insalubres et à risque sous réserves d'aptitudes médicales et de formations spécifiques</li> <li>• Travail partagé entre bureau et terrain</li> <li>• Horaires de travail irréguliers</li> </ul>
<b>Spécialisations/Extensions</b>	
<b>Autonomie et responsabilités</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Intervient auprès de l'autorité territoriale et à tous niveaux hiérarchiques pour conduire sa fonction d'inspection</li> <li>• Droit d'accès aux locaux et aux documents relatifs à la santé et à la sécurité au travail</li> <li>• Force de proposition pour toute mesure relative à la santé et à la sécurité au travail</li> <li>• L'ACFI peut assister aux séances du CHS ou du CTP</li> <li>• Consulté pour avis sur les règlements et consignes qu'envisage d'adopter l'autorité territoriale</li> <li>• Des erreurs d'appréciation et de jugement peuvent conduire à des atteintes à la sécurité et à la santé des agents et/ou du public, des pertes d'équipements et de locaux...</li> </ul>

## EMPLOI/METIER

<b>Relations fonctionnelles</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Relations fréquentes avec les services de l'autorité territoriale chargés de la santé et de la sécurité au travail, de la Médecine Professionnelle et Préventive, DRH, service techniques, les ACO</li> <li>• Réponses aux sollicitations et demandes d'avis du CTP et CHS</li> <li>• Contacts réguliers et recherches d'information auprès des organismes de prévention : CRAM, inspections du travail, INRS, OPPBTP, DDASS, organismes vérificateurs agréés, SDIS, experts, assureurs</li> </ul>
<b>Moyens techniques</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Outil informatique, logiciels spécifiques, appareils de mesure et de contrôle, matériels photographiques et d'enregistrement, véhicule, documentation spécialisée, équipements de protection individuelle</li> </ul>
<b>Cadre statutaire</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Catégorie :</li> <li>• Filière :</li> <li>• Cadre d'emplois :</li> </ul>
<b>Conditions d'accès</b>	

## ACTIVITES

<b>Activités principales</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Diagnostic de l'organisation, des conditions de santé et de sécurité au travail de la structure à inspecter</li> <li>• Organisation des conditions d'inspection sur site</li> <li>• Contrôle sur site de l'application de la réglementation</li> <li>• Rappel des prescriptions réglementaires et proposition d'amélioration</li> <li>• Evaluation des suites données aux préconisations et au rapport d'inspection</li> <li>• Formulation d'avis spécifiques dans le cadre réglementaire de sa fonction</li> <li>• Veille technologique, scientifique et réglementaire</li> </ul>
<b>Activités spécifiques</b>	

## COMPETENCES

Savoir-faire	Savoirs
<b>Diagnostic de l'organisation, des conditions de santé et de sécurité au travail de la structure à inspecter</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Collecter des informations concernant la structure à inspecter et le système de management de la santé et de la sécurité au travail</li> <li>• Analyser des informations techniques et organisationnelles</li> <li>• Analyser les conditions de travail et les risques professionnels</li> <li>• Analyser les pratiques professionnelles et les comportements à risque</li> <li>• Mesurer les écarts à priori entre la réglementation SST, l'organisation et le fonctionnement de la structure</li> <li>• Identifier des anomalies et points critiques</li> <li>• Rédiger et communiquer une synthèse des constats</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Enjeux, évolutions et cadre réglementaire des politiques publiques en matière de prévention des risques</li> <li>• Principes généraux de droit public et privé (droit pénal, droit du travail, de la santé, des collectivités territoriales)</li> <li>• Réglementation, données scientifiques et techniques relatifs à la santé et à la sécurité au travail</li> <li>• Caractéristiques organisationnelles de la structures et dispositifs existants en matière de santé et de sécurité au travail</li> <li>• Techniques de recueil d'information et de diagnostic</li> <li>• Méthode d'évaluation des risques professionnels</li> <li>• Techniques de communication</li> </ul>
<b>Organisation des conditions d'inspection sur site</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Définir, à partir du diagnostic réalisé, une méthode d'intervention et l'explicitier à l'autorité territoriale</li> <li>• Présenter à l'autorité territoriale le socle réglementaire de la fonction d'inspection</li> <li>• Elaborer et planifier le programme des contrôles et identifier les priorités d'inspection</li> <li>• Déterminer les compléments d'information nécessaires</li> <li>• Organiser les modalités de mise en oeuvre de l'inspection</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Procédures réglementaires ou normatives d'inspection</li> <li>• Acteurs associés aux procédures d'inspection</li> <li>• Ingénierie de projet</li> <li>• Concepts et outils de la sociologie des organisations</li> </ul>

## COMPETENCES

## Savoir-faire

## Savoirs

**Contrôle sur site de l'application de la réglementation**

- Contrôler les situations de travail, les équipements, les installations, les dispositifs et les procédures de sécurité de la structure
- Relever l'application de la réglementation dans les règles et procédures internes de l'autorité territoriale
- Identifier et hiérarchiser des anomalies, des risques et des écarts avec la réglementation
- Alerter sans délai l'autorité territoriale en cas de constatation d'un danger grave et imminent
- Faire cesser l'exposition à un danger et demander la protection éventuelle des personnes et des biens

- Sciences et techniques de la santé et de la sécurité au travail (techniques, ergonomie, psychosociologie)
- Hiérarchisation des risques
- Techniques de retour d'expérience en terme d'accidentologie du travail
- Gestion et communication de crise
- Analyse systémique

**Rappel des prescriptions réglementaires et proposition d'amélioration**

- Rappeler, lors de l'inspection, les prescriptions réglementaires en rapport avec la situation non-conforme constatée
- Rédiger un rapport d'inspection argumenté et motivé
- Préconiser des expertises complémentaires
- Proposer des pistes d'amélioration et des démarches conformes à la réglementation en vigueur
- Suggérer la mise en oeuvre de mesures innovantes en l'absence de solutions réglementaires
- Expliciter à l'autorité territoriale sa responsabilité vis-à-vis des situations non-conformes constatées et des solutions préconisées

- Principes de droit et jurisprudence en matière de responsabilité pénale et administrative
- Réseaux et lieux d'expertise (services vétérinaires, CRAM, DDASS, DRIRE...)
- Techniques d'animation et de médiation
- Techniques des écrits professionnels

**Evaluation des suites données aux préconisations et au rapport d'inspection**

- Evaluer la prise en compte et la mise en oeuvre des préconisations formulées lors de l'inspection
- Analyser la réponse écrite de l'autorité territoriale et évaluer la pertinence des moyens et démarches envisagés
- Solliciter et donner des informations complémentaires
- Effectuer des relances en cas de non réponse et organiser le suivi administratif avec l'autorité territoriale
- Organiser des contre-visites éventuelles de vérification

- Procédures administratives

## COMPETENCES

Savoir-faire	Savoirs
<b>Formulation d'avis spécifiques dans le cadre réglementaire de sa fonction</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Analyser les documents transmis par l'autorité territoriale</li> <li>• Vérifier la conformité des documents officiels avec la réglementation et les règles de l'art</li> <li>• Formuler et communiquer un avis consultatif à l'autorité territoriale</li> <li>• Aider à la résolution d'un désaccord relatif à une procédure de retrait d'un agent de sa situation de travail</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Documents réglementaires et consignes en matière de santé et de sécurité au travail (article 43 décret du 18/06/85 modifié)</li> <li>• Fonctionnement et attribution du CTP et CHS</li> </ul>
<b>Veille technologique, scientifique et réglementaire</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Rechercher des informations ciblées</li> <li>• Mettre à niveau ses connaissances et ses pratiques en matière d'hygiène et de sécurité au travail</li> <li>• Identifier des tendances d'évolution et leur incidence sur la santé et la sécurité au travail</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Réseaux professionnels d'information</li> <li>• Techniques de recherche et de synthèse documentaire</li> <li>• Obligation réglementaire de formation</li> <li>• Dispositif et offre de formation sur le champ de l'hygiène et de sécurité au travail</li> </ul>